



## LE FAIT MUNICIPAL

La commune retrouve une forme de sérénité après ces quelques semaines de campagne qui ont agité, parfois au-delà du raisonnable, le microcosme Vrignois. C'est la loi de la démocratie. Même si la démocratie, permet parfois de critiquer les hommes, avant les idées. Dans ce cas, elle n'en sort ni grandie ni gagnante, car il n'est pas question ici de dénier aux candidats, quels qu'ils soient, le droit de se présenter et de contester le pouvoir en place.

Bien au contraire. La démocratie républicaine c'est la pluralité des candidats et des listes.

Le 23 mars dernier, en un seul tour, à une large majorité, vous avez souhaité reconduire l'équipe sortante. Le conseil municipal réuni, pour la première fois le 30 mars, a reconduit dans ses fonctions de maire Patrick DUTERTRE. Celui-ci, après avoir remercié ces électeurs, qui ont « par

leur vote sans équivoque reconnu le travail réalisé et donné pouvoir à l'équipe renouvelée afin de poursuivre cette gestion rigoureuse de notre commune, apportant du coup la confiance et la légitimité », a déclaré « Après la campagne électorale, vient le temps de l'apaisement et du rassemblement. L'élection du maire, n'est pas un aboutissement. C'est, au contraire, le départ pour la réalisation de notre nouveau projet municipal. Pour le concrétiser, il faudra dépenser beaucoup d'énergie et avoir la ferme volonté de réussir. Dans un contexte économique et social fragilisé,

maintenir à un haut niveau et améliorer encore notre service public est une nécessité. »

Le conseil terminé, l'ensemble du nouveau conseil municipal se rendait au Monument aux Morts pour un dépôt de gerbe.

Cette élection a eu son prolongement le 15 avril, date de la première réunion du conseil communautaire de l'agglomération Charleville-Mézières/Sedan. Les 113

délégués, pour certains des nouveaux, se sont réunis afin de désigner le bureau communautaire, constitué d'un président et de 15 vice-présidents chargés d'administrer la communauté d'agglomération. Certains auraient pu craindre et d'autres, souhaiter, une fracture Gauche-Droite, avec l'élection de Boris RAVIGNON, maire UMP, à Charleville-Mézières. Il n'en fut rien et l'intérêt communautaire a prévalu dans les discussions

négociations, pour aboutir à une gouvernance d'ouverture.

Comme l'a précisé Didier HERBILLON, maire socialiste de Sedan, « Au-delà des étiquettes, je veux tout faire pour que l'on travaille ensemble ». Notre maire Patrick DUTERTRE, conserve la 4<sup>e</sup> vice-présidence, et se voit confier « l'eau et l'assainissement », lourde charge, quand on connaît l'attente dans ce domaine, des petites communes de notre communauté d'agglomération.



La séance d'installation du nouveau Conseil Municipal a eu lieu dimanche 30 Mars avec comme ordre du jour principal, l'élection du Maire, des Adjointes et la constitution des commissions. C'est devant un public plus fourni qu'à l'ordinaire qu'a eu lieu cette réunion terminée peu avant midi. Le Maire et le nouveau Conseil sont allés ensuite déposer une gerbe au Monument aux Morts. Patrick Dutertre a été réélu Maire. Geneviève Glachant a été reconduite dans ses fonctions de 1<sup>ère</sup> adjointe, Gérard Renault 2<sup>e</sup> adjoint, Jacques Matagne 3<sup>e</sup> adjoint, Claire Waharte 4<sup>e</sup> adjointe, Salima Medjkoune 5<sup>e</sup> adjointe, Sylvain Zorza, 6<sup>e</sup> adjoint fait son entrée au conseil municipal. Sur proposition du Maire, les indemnités des élus, prévues par la Loi ont été revues à la baisse. Elles ont été ramenées de 43 % à 32,57 % pour le Maire, de 16,5 % à 15,78 % pour les Adjointes, 1,037 % pour les Conseillers de l'indice brut 1015.



Premier rang de gauche à droite : Sylvain Zorza, Gérard Renault, Geneviève Glachant, Patrick Dutertre, Salima Medjkoune, Jacques Matagne, Claire Waharte  
Deuxième rang de gauche à droite : Nicole Dervin (opp) Monique Beaugard, Evelyne Pigozzi, Marcel Chartier, Marie-Claudette Corrette, Sandrine Oger, Sandy Jélu, Jules Lelièvre  
Troisième rang de gauche à droite : Nadège Jacquemart (opp), Eliane Carré, Nadine Simon-Clémencet, Jean Denneval  
Quatrième rang de gauche à droite : Rodolphe Lerouge (opp), Stéphane Torrès-Rodriguez, Olivier Lambert

## COMMISSIONS

### Action sociale et petite enfance

#### Geneviève Glachant

Monique Beaugard  
Marie-Claudette Corrette  
Nadine Simon-Clémencet  
Evelyne Pigozzi  
Eliane Carré  
Olivier Lambert  
Marcel Chartier  
Nadège Jacquemart

### Travaux - environnement

#### Gérard Renault

Jules Lelièvre  
Nadine Simon-Clémencet  
Jean Denneval  
Jacques Matagne  
Sandy Jélu  
Stéphane Torrès-Rodriguez  
Geneviève Glachant  
Rodolphe Lerouge

### Finances - actions économiques

#### Sylvain Zorza

Gérard Renault  
Lelièvre Jules  
Glachant Geneviève  
Dardart Evelyne  
Jélu Sandy  
Simon-Clémencet Nadine  
Nicole Dervin

### Sports - affaires communales

#### Jacques Matagne

Jules Lelièvre  
Jean Denneval  
Sandy Jélu  
Stéphane Torrès-Rodriguez  
Nadine Simon-Clémencet  
Olivier Lambert  
Rodolphe Lerouge

### Affaires scolaires - Jeunesse

#### Claire Waharte

Marie-Claudette Corrette  
Evelyne Pigozzi  
Evelyne Dardart  
Eliane Carré  
Stéphane Torrès-Rodriguez  
Olivier Lambert  
Marcel Chartier  
Nadège Jacquemart

### Communication - affaires culturelles animations

#### Salima Medjkoune

Claire Waharte  
Sandrine Oger  
Geneviève Glachant  
Sylvain Zorza  
Monique Beaugard  
Marcel Chartier  
Nadine Simon-Clémencet  
Nicole Dervin

### CC.AS

#### Geneviève Glachant

Marie-Claudette Corrette  
Sandrine Oger  
Sylvain Zorza  
Evelyne Dardart  
Eliane Carré  
Nadège Jacquemart

### Délégués aux écoles

**Ecole Emile Zola :** Claire Waharte, Evelyne Dardart.  
**Ecole Jean Jaurès :** Claire Waharte, Evelyne Pigozzi.  
**Ecole Monnet :** Claire Waharte, Olivier Lambert  
**Collège Pasteur :** Claire Waharte, Nadine Simon-Clémencet, Sandrine Oger.

### Correspondant défense :

Michel Simon.

## LA VIE DU COMMERCE

### LA BALLE AU CENTRE POUR PAUL ET LINDA SIVERA

En 1983, ils avaient quitté la Commune. Paul Sivera, ancien footballeur de la JSV du temps des Hugelé, Corrette et Barbière, tôlier chaudronnier à Tolméca chez Charles Panier, sentait venir la fin d'une époque de l'industrie métallurgique dans la région. Son épouse, la jeune Linda, fille de M et Mme Mario Gelmetti-Cavalli était d'accord, elle, qui travailla à la Mars puis tint un petit magasin de confection. Opérant sa conversion, le jeune couple tint d'abord le « Pénalty » en 1978, enseigne continuatrice du légendaire café Pailla puis boucla ses valises pour un véritable tour de France du commerce et des affaires. Tour à tour propriétaires de bars, cafés, tabacs, maisons de la presse ou agents immobiliers, ils « visitèrent » entre autres les Yvelines à Montesson (deux fois), Evreux (Eure) Lisieux et Houlgate (Calvados). A 60 ans et forts d'une riche expérience professionnelle, l'appel du pays se faisait ressentir, ce fut le retour « au bercail » après ce voyage au long cours de 30 ans dans le but de reprendre un petit commerce dans les Ardennes. De retour à Vrigne depuis Mars 2013, ils ont, en quelque sorte, trouvé chaussure à leur pied en reprenant le café du



Paul et Linda Sivera de retour après un long voyage

centre renommé « le Centre » pour l'occasion. Après une rénovation totale du cadre, c'est dans une atmosphère chaleureuse que Paul et Linda accueillent leurs nouveaux clients et vieilles connaissances depuis le 21 Mars. Ils ont aménagé une petite salle de jeux comprenant un baby foot et un darts (jeu de fléchettes) électronique. Nous leur souhaitons une bonne adaptation et pleine réussite dans cette nouvelle étape de leur vie commerciale au Centre de Vrigne-aux-Bois.

## LA VIE DE LA COMMUNE

### DONS DU SANG : LES VRIGNOIS TOUJOURS AUSSI GÉNÉREUX

La cérémonie de remise des diplômes du don du sang était, cette fois encore, jumelée à celle des maisons illuminées. Francis Collin président de l'association départementale des dons du sang et selon une habitude devenue coutumière avait effectué le déplacement. Le Maire, Patrick Dutertre l'a de nouveau assuré de son soutien et c'est dans une ambiance des plus chaleureuses que s'est déroulée la petite cérémonie. Geneviève Glachant, a rappelé l'importance que revêt en France ce geste parmi les plus importants en matière de solidarité

humaine et que tout un chacun peut accomplir librement à la seule condition d'être âgé de 18 à 70 ans. « *En ne faisant pas du sang une marchandise comme les autres, réglée par un contrat de vente ou d'achat on l'exclut des lois habituelles du capitalisme. Les dures exigences du paiement comptant qui règlent et contraignent les rapports entre les hommes dans notre société s'effacent ainsi au profit d'une forme d'échange qui s'appelle le don* ».

#### Les récipiendaires

Nathalie Benbatouche, Patrick Gajecki, Emmanuelle Gutierrez, Philippe Mauray, Florence Pierrard, Dominique Trésonne, Jean-Noël Wrobel ; toutes ces personnes ont effectué 10 dons, chaque don représentant 2 vies sauvées. Sandrine Benbatouche, Christophe Biani, Claude Dubois, Frédéric Gridaine, Olivier Pierson ; toutes ces personnes ont effectué 25 dons représentant à chaque fois 5 vies sauvées. Laurence Bourg, née Robin, 45 dons et Nicole Resman 45 dons également reçoivent la médaille d'argent. Leurs dons ont permis de sauver 18 vies.



### ILLUMINATIONS 2013 : QUINZE LAURÉATS SOUS LES PROJECTEURS



C'est dans le hall de la salle Bérégovoy qu'avait lieu, le 19 Février dernier, la remise des prix du concours des illuminations en présence de nombreux élus. Les lauréats furent accueillis par Mme Geneviève Glachant 1ère adjointe en ces termes « *L'hiver est synonyme de froid, de journées courtes, de grisaille, mais l'être humain est ainsi fait qu'il trouve toujours un moyen de s'adapter et d'apporter une touche de gaieté s'il trouve que cela lui manque. C'est ce que vous avez fait aux quatre coins du village à grand renfort de guirlandes et de figurines lumineuses. Vous avez embelli vos façades et vos pelouses pour nous faire partager le rêve de Noël* ». La lecture du palmarès fut ensuite faite par Jacques Matagne responsable du jury et après la remise des récompenses une courte mais très évocatrice séquence sur écran réalisée par M. Eric Picart adjoint aux finances fut projetée afin de revivre cette magie des lumières, renouvelée chaque année grâce à la volonté des Vrignois.



Deux représentations ont eu lieu consécutivement en Mars au complexe dit « Jules Manil », à Vivier-au-Court. Si le premier, le « **Frichti de Fatou** » était bien prévu sur le site, le second, « **Tout un monde** », d’Hélène Ventoura ne l’était pas. En effet, la salle des fêtes de Vrigne n’étant pas disponible pour cause d’élections municipales, c’est à Vivier, dans le cadre, rappelons-le, de la nouvelle politique culturelle du SIVOM Vrigne-Vivier, que les deux représentations eurent lieu. Le « Frichti de Fatou » déjà visionné à Vrigne a obtenu un succès d’affluence avec 100 spectateurs en grande majorité Vivarois, signe interprété, par les organisateurs, comme encourageant. Le 21 Mars, c’est



devant un public « mixte » de 70 spectateurs qu’était donné « Tout un monde » de et avec Hélène Ventoura à la fois clown et conteuse qui a su faire oublier, grâce à l’originalité de son style, la solitude de l’artiste seule en scène, solitude qui a parfois le don, d’ennuyer le public. Ecueil évité avec cette histoire revue et corrigée où l’histoire de Cendrillon, après les douze coups de minuit, dérape et déraile et où Hélène Ventoura

emmène le spectateur dans sa dérive insolite. Une production qui lui a valu les applaudissements nourris du public et les félicitations de la presse spécialisée. En lever de rideau, le public eut droit à un petit « cadeau » surprise sur le thème de la semaine nationale de la femme. Phrases de femmes du centre social Victor Hugo, témoignant de façon émouvante de la condition féminine dans leurs pays respectifs d’origine, expo de plaques de rues suggestives de l’universel féminin et de ses figures emblématiques à travers le monde. Le public a pu découvrir également deux extraits de spectacle en création : « les mots qui sèment », une création alliant danse contemporaine, musique et art graphique de l’Association Idée Danse Théâtre et « vies de femmes », une petite évocation de la femme conditionnée par les mœurs de son époque sur le thème de la première guerre mondiale présentée par l’association « l’Avenir ».

## INFORMATIONS

**Validité de la Carte d’identité :** à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d’identité passe de **10 à 15 ans pour les personnes majeures**. Si votre carte a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans, est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée. <http://www.interieur.gouv.fr> <http://www.diplomatie.gouv.fr>

**Sécurité routière :** le comité départemental recherche des bénévoles pour :

- intervenir dans les établissements scolaires
- animer des ateliers : simulateurs de conduite voiture et 2 roues, simulateur d’alcoolémie, réactiomètre...
- participer à des opérations. Réglages des phares, à la sortie des écoles...

Renseignements au comité - 30 avenue du Maréchal Leclerc - 08000 Charleville-Mézières - Tél. 03.24.33.23.71 ou M. Roland JACQUET - 5 avenue Jean Jaurès - 08330 Vrigne-aux-Bois - Tél. 03.24.52.11.81

**Elections Européennes :** le 25 mai de 8h00 à 20h00 (bureaux de vote salle des fêtes et salle Bérégovoy)

**Horaires de la Mairie :** durant les vacances scolaires (22 avril au 30 avril), le secrétariat de Mairie sera ouvert de 8h00 à 12h00 et de 13h15 à 17h00.

**Pont du 1<sup>er</sup> Mai :** en raison du pont du 1<sup>er</sup> mai, une permanence d’état civil sera assurée le vendredi 2 mai de 9h00 à 11h00.

**Barbecue des Anciens :** 15 juin à la Forge Gendarme (réservé aux habitants de la Commune âgés de 65 ans et plus).

**Spectacle :** « **La Botte Secrète de Dom Juan** » Cie AFAG Théâtre, Vendredi 16 mai à 20h45 Salle Manil, Vivier-au-Court.

**La célébration du centenaire de la guerre de 1914 nous offre l'occasion de revivre les premiers mois du conflit vus... de Vrigne-aux-Bois. Les notes collectées il y a une trentaine d'années par M. Michel Blanquin, à partir des archives privées d'une vieille famille vrignoise ainsi que des délibérations du conseil municipal de l'époque permettent de retracer les grandes lignes d'une chronique à 100 ans de distance où l'on verra que manger du pain était un luxe.**

**25 Mars 1914.** Le Maire donne connaissance d'une circulaire du Préfet relative à l'organisation d'une garde municipale en cas de mobilisation. Le conseil, après en avoir délibéré, dit que la municipalité n'ayant pas été consultée pour l'organisation, elle n'a pas à s'occuper de l'armement ou de l'équipement.

**Mardi 28 Juillet.** Rappel des permissionnaires.

**Vendredi 31 juillet.** Le Maire donne connaissance d'une demande de la garde civile dont les membres veulent bien signer l'engagement à condition que l'Etat ou la Commune leur fournisse un revolver et des cartouches. Le Maire, après consultation du catalogue Manu France dit que l'ancien modèle de l'Armée avec une boîte de 25 cartouches coûtent 40 Francs. Soit 12 000 Francs pour 30 hommes. Connaissant l'esprit paisible de la population, il dit qu'il serait préférable d'acheter, avec cette somme, du pain pour les femmes et les enfants de ceux qui sont sous les drapeaux, attendu qu'en cas d'invasion ces armes seraient retirées aux gardes qui seraient licenciés. A l'unanimité des membres présents, il est décidé que la commune n'achètera pas de revolvers pour la garde civile.

#### Août 1914

**Samedi 1<sup>er</sup>.** Premier départ des réservistes, réquisition des chevaux.

A 17h30, affichage de l'ordre de mobilisation générale.

**Mercredi 5.** Défilé militaire des régiments des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> Cuirassiers, 27<sup>e</sup> et 32<sup>e</sup> Dragons, 13<sup>e</sup> d'Artillerie.

**Judi 6.** A 7h00, la brigade des Dragons (5<sup>e</sup> et 21<sup>e</sup> régiments) part pour Corbion. 8h, passage du 42<sup>e</sup> d'Artillerie pour Sedan. 13h00 à 14h00, passage de 40 autobus parisiens bourrés de soldats du 45<sup>e</sup> RI. On manque de pain ; les boulangers forains ne passent plus. La municipalité achètera du pain pour le revendre aux habitants soit au comptant, soit à crédit qui sera récupéré après la guerre.

**Vendredi 7.** Organisation d'une ambulance d'une trentaine de lits. Attaque de Liège par les Allemands.

**Samedi 8.** Arrivée du 7<sup>e</sup> régiment de Chasseurs en provenance de Poix-Terron. Il fait très chaud.

**Judi 20.** Les Allemands enfoncent la ligne Liège-Namur en Belgique.

**Dimanche 23.** Le canon se fait entendre dès le matin.

**Lundi 24.** Les troupes Françaises prennent position sur la route de Sedan. Départ de nombreux habitants. File d'attente en mairie pour y prendre des laissez passer. Passage de fugitifs venant de Belgique et de Saint-Menges.

**Mardi 25.** Evacuation de 4 soldats Français blessés. A 17h30, apparition d'un demi-escadron de uhlans et d'une compagnie d'infanterie venus de Bosséval.

#### Abattu par les Uhlans

*Un fils Charlier est tué à l'auberge Bertrand (rue Emile Zola en dessous du cimetière) pour ne pas avoir levé les bras assez tôt au commandement. Léopold Baijot est également blessé. (Ces deux noms figurent sur le Monument aux Morts au titre des victimes civiles).*

**Mercredi 26.** Bataille à Donchery et Frénois. Le Château Evain est réquisitionné pour faire une ambulance.



corvée de nettoyage pour ces jeunes vrignaises qui ont reçu l'injonction de se mettre sur leur « 31 » pour la photo.



Les Conscrits de la classe 1913 sont dispensés de service militaire mais ne devront pas quitter le village.

**Judi 27.** Arrivée d'une trentaine de blessés Allemands. La serre du Château est utilisée comme bloc opératoire.

**Vendredi 28.** Violente bataille sur la Meuse et arrivée de 6 soldats Français blessés du 247 RI.

**Samedi 29.** Evacuation de blessés légers Allemands sur Libramont et Bastogne.

**Dimanche 30.** Messe à 7h00. Une trentaine de vrignaises et 200 Allemands en tenue impeccable y assistent.

**Lundi 31.** Violente bataille à Poix-Terron et Vendresse. Pillage des maisons abandonnées par les Allemands et des habitants de Vrigne-aux-Bois.

#### Septembre 1914

**Judi 3.** Le Maire Eugène Martin n'a pas quitté la commune.

**Vendredi 4.** Le ravitaillement est difficile.

**Samedi 5.** Donchery est en ruines.

**Dimanche 6.** Départ de 40 blessés pour Balan et Douzy. Le Maire est brutalisé par les Allemands pour

avoir voulu protéger des vieillards de Donchery accusés d'avoir tiré sur des Allemands. Il a été menacé d'être fusillé. Envoi de 25 sacs de blé à Sedan pour y être moulu par M. Jean Benoît. La Ville de Sedan retient un tiers de la farine. Il y a 3600 bouches à nourrir à Vrigne et les Allemands n'ont laissé que 100 quintaux disponibles. Indignation du conseil municipal qui décide de faire moudre le blé dans le moulin à malter de la brasserie Gillet-Raulin.

**Samedi 12.** Enterrement, de 2 soldats Allemands au cimetière communal par le fossoyeur Bertrand et le menuisier Limonier.

**Lundi 14.** Départ des Allemands.

**Mardi 15.** Le canon tonne encore.

**Mercredi 16.** Réquisition de 40 hommes pour réparer le pont de Lumes. Les Allemands acceptent de les payer et de les nourrir. Rationnement du pain à une demi-livre par jour et par personne.

**Vendredi 18.** Placardage d'affiches dans Vrigne par le médecin-chef Bismeyer « Nous, soussigné Bismeyer, médecin-chef de l'ambulance n°6 du 8<sup>e</sup> Corps, déclarons que M. Martin Maire de Vrigne-aux-Bois ainsi que la population ont été très corrects et gentils avec les Allemands et surtout avec les blessés qui ont été soignés par eux comme si c'eût été des Français et nous recommandons aux troupes de passage de respecter la commune qui a donné tout ce qu'elle possédait ».

**Dimanche 20.** Réquisition par les Allemands de 1000 litres d'eau-de-vie chez Reinesch et Lecomte-Cocu.

**Mardi 29.** Les Allemands incendient l'auberge de la Briqueterie.

#### Octobre 1914

**Samedi 10.** A Tendrecourt, réquisition de 15 bêtes et des fers à chevaux.

**Mardi 20.** Deux ordonnances apportées par les gendarmes Allemands stipulent que les conscrits des classes 1913 et 1914 sont ajournés et dispensés. Ils doivent s'inscrire en mairie et ne pas quitter le village. Ramassage des glands pour faire du café. Nombreux vols dans les champs (avoine) et dans les usines (houille). Les industriels se cotisent pour acheter du blé. Le brasseur Gillet donne 3000 Francs, Lecomte-Cocu 2000, Petit Barquette 2000, Deponthieu 1000, Dubard-Perret 3500.

En 1919, la société des câbles de Lyon et Geoffroy Delore créaient la M.A.R.S contraction de Manufacture d'Accessoires de Réseaux Souterrains. Cette société emblématique de Vrigne-aux-Bois, qui fut aussi l'une de ses plus grosses pourvoyeuses d'emplois, reste en 2014, à la pointe du progrès technologique mondial. Partie intégrante du groupe Nexans, l'unité Nexans Interface fait de notre Commune et peut être à son insu, une référence internationale en matière de matériel de raccordement pour les réseaux de télécommunication cuivre ou optique.



Fabrice Audeval, directeur des opérations devant l'un des robots High tech de Nexans Interface, une plieuse robotisée Amada.

Dans un entretien qu'il nous a accordé, le Directeur des opérations **Fabrice Audeval** explique le pourquoi d'un enracinement industriel séculaire délivrant du même coup un message d'optimisme raisonné quant à la pérennité du site. Fabrice Audeval, 60 ans, originaire du Nord et Ardennais depuis 1989 est un homme qui connaît les problématiques liées à l'entreprise puisqu'il y assume la responsabilité du site, après avoir été successivement, chef du bureau d'études, chef de fabrication et

enfin directeur des opérations : marketing, R&D, production, maintenance, méthode, ordonnancement, logistique, à l'exclusion des services Ressources Humaines, Commercial, Financier et Comptable. **Nexans Interface**, explique-t-il, fabrique et câble les équipements de connexion de câbles pour les réseaux ADSL et très haut débit FTTH (répartiteurs centraux téléphoniques, armoires de trottoirs, baies optiques, boîtiers d'immeubles, prises d'abonnés). Sa société sœur, Nexans Opticable, implantée en Belgique, fabrique des câbles à fibre optique. Ses clients sont les plus grands noms internationalement reconnus du paysage des opérateurs de téléphonie et d'internet: Orange, Bouygues, Free, SFR... Comment l'entreprise Vrignoise a-t-elle pu s'adapter dans cet environnement très concurrentiel ? Dans le contexte d'une industrie mondialisée, porteuse de tous les marchés d'avenir ? **Fabrice Audeval** y voit plusieurs raisons. D'abord, la fidélité commerciale d'**Orange France-Télécom** acquise de longue date grâce à l'excellence des produits livrés par Vrigne-aux-Bois eu égard à ce qu'une concurrence étrangère « exotique » pouvait proposer. Le fait, ensuite, d'avoir su intégrer tous les corps de métiers au cœur de ses produits. Que ce soit dans sa ligne « flux ligne cuivre » ou « flux ligne optique » **Nexans Interface** conceptualise, fabrique et avalise des produits finis à partir d'un stock de matières premières diversifié (plastique, bronze cuivreux, acier, aluminium, inox...). Cette efficacité de conception et de réalisation, lui permet une réactivité remarquable face à la demande exigeante de marchés toujours définis par le court terme (2 mois). Compétitivité encore accrue lorsqu'on sait que les réseaux de télécommunications, ces dernières années, ont subi de nombreuses modifications avec l'apparition de l'ADSL, du dégroupage, de la fibre optique, virages technologiques négociés au mieux grâce à la présence d'un bureau d'études et d'un laboratoire intégrés. Enfin, détail important ayant contribué au maintien du site, selon M. Audeval « *le fait que les cahiers des charges d'Orange ont été exigeants et très spécifiques au réseau français cuivre nous ont en quelque sorte protégé de la concurrence étrangère* ».

Concernant l'avenir, plusieurs éléments plaident en notre faveur. Le dernier volant d'embauches remonte à 2011 avec 15 personnes en CDI chez **Nexans Interface** Vrigne qui culmine à 186 emplois, plus 30 sur le site de Nanterre. Le contexte national semble offrir des perspectives positives avec le développement des réseaux FTTH et fibre optique qui constituent la part la plus importante du chiffre d'affaire Nexans « *Une couverture du territoire national est synonyme pour nous, de 20 années d'activité* ». Le marché est donc

porteur à l'échelle nationale et autorise une vue plutôt optimiste des choses mais, ce qui retient aujourd'hui de façon plus prégnante encore l'attention de Fabrice Audeval, c'est l'annonce faite par le Conseil Général, en Février dernier, d'implanter à terme un réseau « bouquet



Une armoire de raccordement optique. Comme tous les produits de l'unité, elle est conçue et fabriquée à Vrigne-aux-Bois

de technologies numériques » dans les Ardennes d'un montant de 56 millions d'Euros. L'équipement du Département en très haut débit pourrait constituer en effet, dans le cadre de l'aménagement numérique des territoires, un débouché intéressant pour l'unité vrignoise. 80 % des emplois de demain, selon certains spécialistes, seraient en effet liés au développement des nouveaux modes de communications numériques à commencer par internet. Une perspective qui reste encore à réaliser mais en tout cas, les décideurs Ardennais ne seront pas sans savoir qu'à leur porte, à Vrigne-aux-Bois, existe une industrie de pointe capable de répondre à toutes leurs exigences.

### Nexans Interface par les chiffres

**Président : François Dehaine** basé sur le site de Nanterre ainsi que les équipes commerciales, marketing et une partie du bureau d'études de Nexans Interface (30 personnes).

Site de Vrigne-aux-Bois : siège de Nexans Interface 186 personnes.

Surface globale 25 000 m<sup>2</sup>. Bâtiments 12 000 m<sup>2</sup>.

Chiffre d'affaires 2013 : 43,3 millions d'euros.

Nexans Vrigne-aux-Bois est classée « environnement hautement protégé » depuis le 10 juillet 2007.

Le bureau Véritas a reconduit la certification qualité ISO 9001 en 2011 et les certifications environnement ISO 14001, sécurité OHSAS 18001 en 2012.

Historique : 1919 création de la M.A.R.S

1953 : fusion avec ACTEL (accessoires de téléphonie dont les activités ont été transférées à Vrigne-aux-Bois

1981 : majorité des parts prises par ALCATEL- CIT

1986 : Câbles de Lyon prend 66 % des parts, ALCATEL- CIT 34 % des parts

1994 : MARS-ACTEL devient ALCATEL CABLE INTERFACE

2000 : ALCATEL CABLE INTERFACE devient NEXANS INTERFACE

### Nexans dans le monde

Des usines dans 40 pays et une présence commerciale dans le monde entier. 23 700 experts locaux ; Chiffre d'affaires 2010 : plus de 6 milliards d'euros dont 16 % en Amérique du Nord, 13 % en Amérique du Sud, 46 % en Europe, 11 % au Moyen-Orient, en Russie et en Afrique, 14 % en Asie-Pacifique. C.A par activité réseaux locaux 6%, infrastructures télécom 5%, bâtiments 22%, industrie 20%, infrastructures d'énergie 47%.